



ABRIÈS INFO

N°15

Décembre 2006

Sommaire :

- Le mot du Maire*
- L'agenda des manifestations*
- Les grands chantiers d'Abriès*
- Ce qu'il faut savoir sur l'eau potable*
- Le DICRIM*
- Quelques infos*



Le mot du Maire

2006 restera l'année de la concrétisation de la station de ski alpin. Nous avons maintenant les outils pour assurer les saisons touristiques. Nous avons conscience que cette belle réalisation est liée à l'apport de lits touristiques et à une diversification des activités.

Il faut que ce nouveau télésiège débrayable vive pleinement. Les piétons à pied ou à raquettes, les randonneurs nordiques vont pouvoir, eux aussi, profiter de la montagne de Gilly. Le chemin de Ponsole devient un itinéraire de raquettes adapté et sécurisé pour les amateurs de nature. L'été prochain, les VTT, piétons et randonneurs pourront de nouveau utiliser cette remontée mécanique. Nous allons réaliser, dès le printemps, une nouvelle signalisation sur les différents parcours autour du télésiège, des panneaux d'information hiver/été et une table d'orientation spéciale « Belvédère du Viso » pour les piétons.

Notre souhait pour 2007, c'est bien sûr de finaliser le Plan Local d'Urbanisme et le Plan de Prévention des Risques Naturels. De concrétiser la démarche des logements aidés, de la protection des captages d'eau potable et d'essayer de résoudre les problèmes liés à la place du Glacis. Tout cela est en cours ; nous ne pouvons pas toujours en débattre avec vous. Sachons attendre !

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et merci à tous ceux et celles qui nous aident, sans calculer, parce qu'ils aiment leur village.

Joëlle Ocana

L'agenda de l'hiver...

Le **vendredi 29 décembre**, à 18 h à la salle des Fêtes : réunion pour **Retour en Queyras Acte II**
 Le **dimanche 7 janvier**, à 17 h : **Gâteau des Rois**
Inauguration du télésiège : en **janvier**, la population sera invitée à découvrir cette nouvelle infrastructure
 En **mars 2007** : **réunion publique** sur l'avenir d'Abriès

Nous avons besoin de vous :

Les **13 et 14 janvier** pour le **championnat de France cadets de ski de fond**
 Le **28 janvier** pour la **Traversée du Queyras**

...et de l'été prochain :

Le **15 juillet** pour la **15e journée queyrassine « Abriès en fleurs »**
 Les **7, 8 et 9 septembre** pour Retour en Queyras acte II
 Renseignements et inscriptions à l'Office du Tourisme



Etat des subventions accordées en 2006

Etat :

Murs de soutènement16 470 €

Région :

Réseaux d'aspersion26 734 €
 Fenêtres de la mairie9 058 €
 Aménagement de la rue centrale24 750 €
 Murs de soutènement13 725 €
 Torrent de la Garcine (2e tranche)70 000 €
 Signalétique des noms des rues969 €
 Signalétique VTT, randonneurs et raquettes autour du télésiège en attente

Département :

Réseaux d'aspersion26 720 €
 Aménagement de la rue centrale98 850 €
 Façades de la mairie3 963 €
 Signalétique VTT, randonneurs et raquettes autour du télésiège13 811 €

Dossiers en attente :

- ❖ Enfouissement des réseaux Quartier de l'Adroit
- ❖ Signalétique VTT, randonneurs et raquettes autour du télésiège
- ❖ Création d'un appartement à la Maison Peller

Les travaux prévus pour 2007 :

- ❖ L'atelier de la Maison du Costume
- ❖ L'aménagement de la Rue centrale et de la Place des Halles
- ❖ L'aménagement des réseaux de la Rue du Lavoir
- ❖ Le bâtiment sanitaire pour le camping de Valpréveyre
- ❖ Le torrent de la Garcine
- ❖ Les murs de soutènement
- ❖ Les travaux pour l'installation du réseau de chaleur avec la filière bois (compétence de la Communauté de Communes du Queyras)

☺ ☹ ☹ ☹

Les grands chantiers d'Abriès

Le ski et l'aspersion

La nouvelle réalisation de l'aspersion, finie en novembre, permettra à nos agriculteurs une meilleure utilisation de l'eau en provenance de la réserve collinaire. L'hiver prochain, espérons que nous puissions enneiger le stade de ski de fond avec de la neige de culture, puisque les canalisations ont été prévues pour cela.

La Maison Peller

Les travaux de rénovation de ce bâtiment ont enfin débuté cet automne. La charcuterie a été agrandie et mise aux normes d'hygiène et de sécurité. L'isolation de la façade a été refaite et certains aménagements ont été faits dans les deux appartements actuels. Il reste encore quelques travaux à réaliser, et notamment la création d'un logement social sous les combles. Mais nous attendons les subventions de l'Etat pour cela.

Le nom des rues

C'est effectif, les plaques sont commandées ! Nous avons repris, pour le bourg et le Roux, les noms transcrits sur une délibération de 1962. Pour les nouveaux lotissements et l'Adroit : selon notre inspiration. Pour la Garcine, les idées de M. Savignac. Notre gentil facteur va devoir s'y faire !

Les colombariums

Face à la demande de la population d'Abriès, deux colombariums ont été mis en place au cimetière du village et au cimetière du Roux. Pour l'instant,

chacun d'eux dispose de 4 cases prévues pour 2 à 3 urnes. Le modèle choisi est évolutif et pourra, éventuellement, être augmenté d'autres cases. Le prix de la case a été fixé à la somme de 400.00 € pour trente ans.



Cimetière du Roux



Cimetière du Bourg

La réglementation des cimetières : un règlement a été adopté par le Conseil municipal en décembre 2005, conformément à la législation. Les opérations funéraires sont strictement réglementées, dans le respect des personnes inhumées et de leur famille.

C'est la raison pour laquelle lorsque des travaux doivent être entrepris sur une concession, nue ou avec un caveau existant, une demande doit être déposée à la mairie. Cette demande écrite doit être accompagnée d'un croquis permettant au maire d'apprécier la nature des travaux. Selon le croquis et les aménagements envisagés, s'il apparaît que cela peut créer des contraintes pour les concessions voisines, ou si le projet est contraire aux bonnes mœurs généralement admises, le Maire pourra discuter avec le demandeur et lui demander de revoir son projet. Dans tous les cas, une réponse sera faite au demandeur, l'autorisant ou non à effectuer les travaux.

Si vous souhaitez connaître le détail du règlement des cimetières, vous pouvez vous adresser au secrétariat qui vous en fournira une copie.

☺ ☹ ☹ ☹

Ce qu'il faut savoir sur l'eau potable

Depuis deux ans déjà, vous êtes sollicités, au mois de juin, pour effectuer le relevé de votre compteur d'eau. La mairie dispose du relevé de tous les compteurs depuis une trentaine d'années, ce qui permet de vérifier la cohérence de la consommation. En effet, s'il apparaît une consommation beaucoup plus importante que les années précédentes, nous en informons le propriétaire afin qu'il vérifie son compteur parce qu'une fuite est toujours possible. Cette année, un certain nombre d'entre vous ont pu constater un commentaire personnalisé sur leur facture. Nous souhaitons qu'il en soit tenu compte pour l'année prochaine.

Bien sûr, relever son compteur, surtout lorsqu'on est résident secondaire et que l'on ne peut pas venir toujours facilement peut être considéré comme une contrainte. Mais il en va du civisme de chacun. En effet, une commune dispose d'un budget spécifique à l'eau potable. Cela signifie que les recettes de l'eau potable (charges fixes et consommation) doivent couvrir les dépenses de fonctionnement et d'entretien des réseaux d'eau potable, ainsi que la part communale d'auto-financement des investissements (pour lesquels des subventions sont systématiquement demandées). Les réseaux étant anciens, les dépenses sont nombreuses car il faut réparer les fuites, changer des vannes, etc... L'un des gros chantiers pour l'année 2007 est la mise en conformité de toutes les zones de captages. La Commune doit également payer une participation à l'Agence de l'Eau pour le prélèvement d'eau dans les sources. Les compteurs des sources et de la station de pompage doivent correspondre le plus possible avec la consommation réelle des habitants.

C'est la raison pour laquelle il est indispensable que chacun des habitants de la commune relève de façon la plus juste possible sa propre consommation. Ne pas relever son compteur signifie qu'il faudrait alors augmenter le montant des charges fixes pour que le budget soit équilibré. Or ce n'est pas la volonté du Conseil municipal de s'engager dans ce sens.

Par ailleurs, pour ceux qui ne peuvent pas relever leur compteur, il avait été décidé de leur compter la même consommation que l'année précédente, pour régulariser l'année suivante. Mais lorsque cela dure plusieurs années, cela devient de plus en plus difficile de faire la régularisation, surtout si la consommation baisse. Au niveau de la comptabilité, le travail est vraiment considérablement accru pour que chacun ne soit pas lésé...

Alors, si vous ne pouvez pas être là pour faire le relevé de votre compteur, pensez à laisser une clé à un voisin ou à faire le relevé lors de votre dernier séjour avant l'été.

De même, lorsque vous déménagez, pensez à effectuer votre relevé et à le transmettre au secrétariat, pour que nous puissions compter votre juste consommation et que celui qui vous remplace paie la sienne de façon juste également (il devra lui aussi transmettre son relevé à la mairie lors de son entrée dans les lieux).

Bénédicte Peyrot



Le DICRIM : Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs

Avec Abriès Info n°15, vous avez reçu le DICRIM de la Commune. Ce petit document permet à chacun de savoir ce qu'il faut faire lorsqu'un risque naturel se produit : avalanche, crue torrentielle, chutes de pierre, etc... Les risques naturels ne se réalisent pas souvent, et heureusement ! Ce document a seulement pour but d'informer les populations sur la conduite à tenir en cas de danger, en particulièrement les touristes et vacanciers qui n'ont pas toujours conscience des risques existants.

Ce document a été rédigé par Carole Piton. Carole est une étudiante qui est venue faire un stage à la mairie durant 3 mois (de juin à août dernier) en coordination avec la Société du Canal de Provence et le Parc du Queyras. Elle a travaillé sur le DICRIM que nous vous proposons aujourd'hui, et sur le Plan Communal de Sauvegarde que chaque commune doit élaborer. Le travail qu'elle a effectué est de grande qualité puisque les services de la Préfecture des Hautes-Alpes ont demandé l'autorisation de le montrer en exemple aux autres municipalités. Que Carole soit encore remerciée pour le travail accompli.

Maintenant, c'est à chacun d'entre nous de diffuser ce document auprès des vacanciers et touristes que nous accueillons en le leur mettant à disposition.



L'Association des Jeunes

Depuis septembre 2006, l'association "Top Jeunes" a hérité d'un nouveau bureau, désormais composé de :

Thomas Goalabré, Président
Hugo Arts, Trésorier
Antoine Michaud, Secrétaire

Notre toute première préoccupation a été de rénover et de remettre aux normes (en terme d'électricité) le local du Foyer des Jeunes situé aux Gîtes St Laurent. Ceci étant sur le point d'être achevé,

nous remercions toutes les personnes nous ayant aidés.

Maintenant, nous nous penchons sur divers projets d'animation à réaliser pendant les vacances scolaires et à plus ou moins long terme.

Nous sommes à la recherche de mobilier et d'appareils électroménagers afin d'équiper le local du Foyer des Jeunes. Merci de vous adresser au bureau de l'Office du Tourisme pour tous renseignements.



Merci pour leur bénévolat et leurs talents à tous ceux qui aident à la reconstruction de Valpréveyre :

Monsieur Capredon (campeur à Valpréveyre) pour la source de la Caté

Madame Danièle Bourcier pour le vitrail de la chapelle St Roch

Les scouts italiens pour la réfection du mur de soutènement de la chapelle St Bernadin,

Gilbert et Jacques, fidèles du camping, ainsi que tous les bénévoles de l'Association Queyras Passion pour la réfection de la toiture de la chapelle de la Montette.



La source de la Caté à Valpréveyre

La 2^e Fête des Parcs Naturels Régionaux a eu lieu à Abriès le 24 septembre dernier. Malgré la pluie qui s'est mise de la partie pendant l'après-midi, les participants ont été enchantés de cette journée. Grâce à l'animation active du personnel du Parc et de la Région. Que tous en soient remerciés.



Bienvenue aux nouveaux arrivants !

La famille Sicre avec Damien et Thomas à l'HLM du Bourg

La famille Sené avec Pablo et Juliette à la FOL 07

La famille Pawlowski-Windels avec Kevin Marie Helliot et Olwen

sans oublier les heureux parents et nos deux derniers nés à Abriès :

Mathias Bourcier

Julien Maerten, le fils de Nathalie, notre agent administratif



Thibaut, Nathalie et Julien



La Maison du Costume

L'atelier couture bénévole s'est déplacé depuis peu dans la salle voûtée du sous-sol du musée. Vous pouvez toujours vous joindre à nous le mardi, de 13 h 30 à 16 h 30, quelles que soient vos compétences en couture. Ce moment-là est un après-midi couture, mais également un après-midi de rencontre et de convivialité.

Savez-vous que le thème retenu pour Abriès à l'occasion de "Retour en Queyras Acte II" est "Le Costume" ? Notre association se propose d'organiser un défilé de costumes traditionnels de nos différentes vallées, à travers les âges.

Vous serez invités à une 1^{ère} réunion autour de ce thème avant les vacances de février afin de définir comment élaborer ensemble ce projet. Qui aux aiguilles, qui à la sono...

Et le musée du Costume est toujours ouvert, du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Vous êtes toujours les bienvenus. Merci encore d'être nos ambassadeurs.

Pour les stages de dentelles, n'hésitez pas à contacter Mireille (04 92 46 87 32) qui s'adapte aux différentes demandes.

L'équipe du Musée vous souhaite à tous une bonne fin d'année et ses meilleurs vœux pour 2007.



BONNE ANNEE A TOUS!

Mairie d'Abriès – 05460 ABRIES

Responsable de la publication : J. Ocana, Maire

Imprimé par nos soins

Les journaux ont parlé d'Abriès et de l'ensemble de ses aménagements.



Dossier

QUEYRAS

Les bonnes idées d'Abriès



La rue centrale sera bientôt réaménagée.

Abriès, petite commune de 378 habitants des Hautes-Alpes située à 1550 mètres d'altitude, dans le Queyras, en fond de vallée dans le haut Guil, n'a rien à envier aux grandes. C'est même un exemple de bonne gestion. Suivez la guide.

Sur le plan énergétique, avec la hausse du prix du pétrole, les montagnards pleins de bon sens reviennent à des méthodes ancestrales, mais modernisées. Le Queyras possédant une ressource en bois quasiment inépuisable, l'an prochain, un système de réseau de chaleur alimenté par une chaudière à bois sera installé dans la petite commune d'Abriès, à peine 400 habitants. Couplée à une chaudière d'appoint au fuel, cette chaudière chauffera les bâtiments communaux, la mairie, la Poste, la Maison du costume qui vient d'être aménagée ainsi que quelques résidences privées situées sur le parcours du futur

réseau. Il est vrai que pour améliorer leur village et la vie de leurs administrés, le maire, Joëlle Ocana, et son équipe, ne manquent pas d'idées.

Ils ont notamment fait transformer l'ancien presbytère en Maison du costume d'une part, et en bibliothèque multimédia d'autre part. Coût de l'opération : 284 KE financés par la Région, l'Etat et le Département. Ce nouvel équipement, qui a permis la création d'un emploi et demi équivalent temps plein, répond aux vacanciers à la recherche de tourisme culturel.

L'aide précieuse du Département

La commune possède d'autres atouts. Sa situation géographique en fait en hiver une station à la fois tranquille et prisée des amateurs qui apprécient sa nature préservée. Elle a ainsi bénéficié de la manne du syndicat mixte des stations de montagne du Queyras (syndicat mixte au capital contrôlé à 90 % par le Département et à 10 % pour l'ensemble des communes). Un télésiège 6 places débrayables est en cours de construction (1550-2100 mètres d'altitude). Il sera mis en service pour Noël 2007. Il s'agit d'un appareil Pomagalski coûtant 5,6 ME. Ceillac a déjà bénéficié d'un tel équipement, qui sera mis en service cet hiver. « Nous ne voulons pas devenir une grande station, précise



Le télésiège débrayable 6 places sera livré pour Noël 2007.

Joëlle Ocana. Nous visons un développement harmonieux ». Dans le Queyras, les stations tiennent en effet à leur taille humaine.

Autre atout pour la vallée, ses deux maisons de santé. À Aiguille, l'hôpital et à Abriès, le centre Val Pré Vert, spécialisé dans le traitement de l'obésité des jeunes (une cinquantaine de lits). Ce centre reçoit aussi pendant les vacances scolaires de jeunes diabétiques (avec AJD, association des jeunes diabétiques).

Joëlle Ocana a une idée très précise de la politique qu'elle souhaite mener sur sa commune : « Nous tenons beaucoup à l'équilibre du village au plan social (...) Nous souhaitons que les habitants puissent vivre ici toute l'année et pas seulement du tourisme ». Dans

cet objectif, la commune a privilégié le logement social. Elle possède déjà 22 logements de ce type. « Dans l'avenir, nous allons créer d'autres logements sociaux (...), et avec les nouvelles remontées mécaniques, il faudra aussi envisager la construction de résidences de tourisme confortables ». En zone ZZR, le village pourra bénéficier de la loi de désaffectation Demessine.

D'autres projets

L'équipe municipale souhaite également engager des travaux d'aménagement de la rue centrale et de la place des Halles. Les réseaux seront repris et des aménagements paysagers sont prévus pour un coût estimé à 150 KE financés par le Département et la Région. Le plan de prévention des risques naturels est en cours de prescription. Il pourrait être finalisé avant la fin de l'année. Le PLU est également en cours d'élaboration.

Signalons enfin une innovation au chapitre agricole. L'équipe municipale a créé en 2003 une association foncière pastorale composée de représentants de la mairie, en majorité, et de propriétaires terriens. La commune prend ainsi à sa charge la construction de cabanes pastorales sur certaines zones qui n'étaient pas mises en pâture du fait de la présence du loup. Ces aménagements ont permis une optimisation des herbages. Par ailleurs, des plantes médicinales sont désormais cultivées, ainsi que de la pomme de terre que le Parc naturel régional du Queyras souhaite labelliser. Usage peu répandu et volonté de l'association foncière pastorale, les agriculteurs utilisent ici les réserves collinaires qui servent à la neige de culture en hiver et pour l'irrigation de leurs champs en été. Il fallait y penser !

Madeleine Fauchâtre

Un costume sur mesure

La vallée du Queyras possède une identité bien marquée. Né « de la volonté d'une association de passionnés et grâce au soutien du programme Leader + et de la mairie », une Maison du costume a ainsi vu le jour à Abriès où la commune a renoué pour cela, sous la conduite de l'architecte Christian Laurens, une partie de l'ancien presbytère. Ce nouvel équipement a ouvert ses portes cet été. Une exposition permanente en constitue le fond, et des expositions temporaires viennent enrichir les éléments présentés. Cette année : « La laine et le chanvre, de la fibre au costume dans le Queyras ». On peut y admirer les costumes queyrassins et comprendre le mode de vie des anciens. Une initiation au cardage et au filage de la laine est également proposée, ainsi qu'un atelier de création de dentelles.



Mercredi 22 novembre 2006

22

TPBM - n° 635

TPBM Semaine Provence du 22 novembre 2006

Abriès Info n°15 – Tiré à part 1/2

ABRIÈS

Le télésiège de Gilly est achevé

Commencés en 2005 dans le cadre de la restructuration des stations du Queyras, l'aménagement de la station d'Abriès connaît une nouvelle étape avec l'achèvement de l'installation du nouveau télésiège débrayable 6 places.

En 2005, il s'était agi d'installer des perches pour l'enneigement artificiel de la piste de redescente au pied de la station. En 2006, les travaux se sont poursuivis dans cette logique de refonte de la station vers un plus grand service à la clientèle. Le réseau d'aspersion a été prolongé jusqu'à l'entrée du village grâce à la réserve collinaire. Les tuyaux qui ont été utilisés pour passer sous le pas de la Chaillol pourront

éventuellement servir à l'avenir pour l'enneigement artificiel de ce départ du domaine de ski de fond.

Dès que les conditions météo avaient été réunies, les différents professionnels se sont attelés à mener à bien la dépose et le remplacement de l'ancien télésiège deux places, plus de 40 ans, presque une pièce de collection ! Aujourd'hui, les travaux sont terminés. 13 pylônes ont été déposés à coup de rotation d'hélicoptère pendant l'été. Les gares d'arrivée et de départ ont été légèrement déplacées selon un axe de 8 mètres. Le nouveau télésiège va permettre une plus grande liberté d'utilisation pour tous. Il n'y aura en effet plus d'horaires piétons

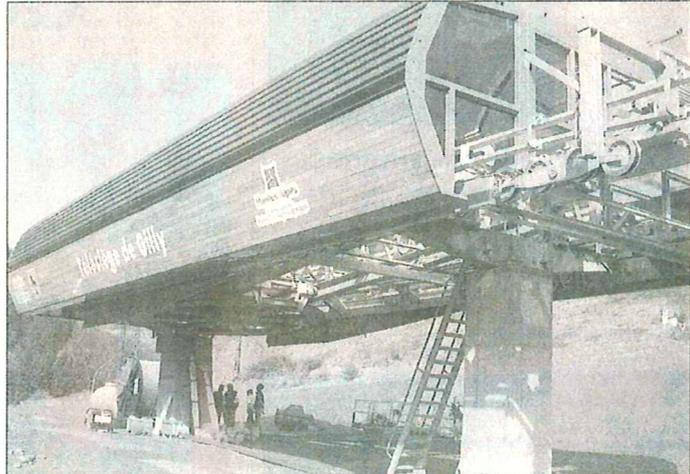
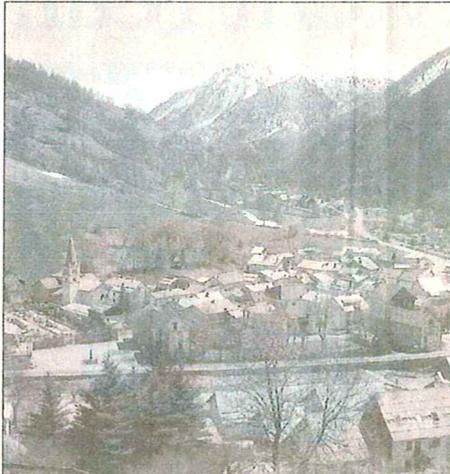
puisqu'il est débrayable. Son accessibilité au plus grand nombre, y compris les handicapés, incite la commune à prévoir un aménagement pour les amateurs de raquettes à neige. Un petit circuit de 15-20 minutes en direction de Ristolas sera conçu pour permettre d'aller découvrir le Mont-Viso. □

LES CHIFFRES

Ces travaux s'élèvent à 5,6 millions d'euros financés à 90 % par le Conseil Général et 10 % par l'autofinancement de la commune. Temps de montée : 4 minutes 50. débit horaire : 1 500 personnes/heure (au lieu de 600 précédemment), avec possibilité de monter à 2000pers/h en rajoutant des sièges. Vitesse : 5 m/s



une installation déjà testée par les professionnels



La petite station familiale d'Abriès est désormais prête pour l'hiver. A droite, la gare de départ du télésiège a été l'objet de tous les soins.

Dauphiné Libéré du 26 novembre 2006